²

**Travayè, Kanmarad, Pèp Gwadloup,**

Depuis plus de 90 jours, les salariés de la société SOS MULTI SECURITE sont en grève pour de demander à leur employeur Mr Patrick BEAUCHET le respect du Code du Travail et de la Convention Collective des entreprises de sécurité privée.

90 jours que des mères et des pères de famille dénoncent les agissements criminels de ce monsieur.

90 jours que nous crions sur tous les toits, (Préfecture, Tribunal, Région GUADELOUPE, Gouvernement), les infractions au droit du travail que fait cette entreprise.

Suite à un contrôle administratif au sein de la SARL SOS MULTI SÉCURITÉ faite par l’inspection du travail un courrier en date du 11 janvier 2010 a été envoyé afin quelle procède à la régularisation immédiate des points suivants :

* **Mise en place des IRP (Art. L.2312-1 du Code du Travail).**
* **Régularisation des plannings conformément aux Art. L.3171-2 et D.3171-8 du Code du Travail.**
* **Respect de l’Art. D.3171-2 du Code du Travail concernant le repos compensateur.**
* **Respect de la Convention Collective Nationale N°3196.**
* **Mise en place document unique d’évaluation des risques professionnels (Art. R.4121-1 et R.4121-2 du Code du Travail).**
* **Application de l’accord de fin de conflit signé le 08 Octobre 2009.**

Jusqu'à ce jour rien n’a été fait et personne ne dit mot

Après plus d’une dizaine de négociation sous la médiation de l’Inspection du Travail et d’un juriste,

**BOUKET BEAUCHET VÉ PA TANN AYEN.**

Après avoir rencontrés **Victorin LUREL, Marie-Luce PENCHARD, Gabrielle LOUIS-CARABIN, Daniel MARSIN, Jacques GILLOT, Eric JALTON, Jeanny MARC, Ary CHALUS, Blaise ALDO**, ils se sont tous engagés à intervenir afin de mettre fin à ce conflit.

**MI YO, lé BWA-BWA** qui veulent diriger notre Péyi de demain, la bible à la main nous promettant ainsi monts et merveilles, tous ces politiciens irresponsables, avec leurs slogan **Ensemble pour la GUADELOUPE, Tous pour la GUADELOUPE**,**…,** une Gwadloup avec de nouveaux rapports, une politique plus performante, un dialogue social plus ouvert, et **BLABLABLA…** Ceux qui prônent à longueur de journée, égalité, respect et application des lois, respect des engagements pris et **BLABLABLA…**

En vérité nous assistons à une vaste entreprise d’infantilisation du Peuple de Gwadloup, de mensonges, de compromissions des hommes politiques de Gwadloup avec leurs discours stéréotypés lassants.

La Région Gwadloup, gouvernée par sa majesté VIKTORIN, contestateur du mouvement social en Gwadloup, *valé a léta fwansé*, toujours en quête de célébrité, roi des communiqués, ne se prive de faire la sourde oreille lorsque les travailleurs, nonm é fanm a Péyi la lui demande en sa qualité de Président de Région d’ordonner à son ami BEAUCHET de cesser ces pratiques et de respecter le droit des travailleurs.

La Région Gwadloup est donneur d’ordre pour les prestations de gardiennage et de Sécurité privée des sites régionaux. Les prestations de gardiennage et de sécurité des sites CRFP (**C**entre **R**égional de **F**ormation **P**rofessionnel), la Cité des métiers, l’hippodrome de Saint-Jacques, etc. ont été attribués à **P**ATRICK **B**EAUCHET **zanmi é lavèt a sa majesté TOTO**, gérant de la Ste SOS MULTI SECURITE, ***MULTI Profitasyon***. **Marché qui équivaux à un montant de plus 1 500 000 euros**.

Qu’en est-il du contrôle d’exécution après 3 mois de conflit, est-ce cela la République ?

**VIKTORIN pa ka di zanmi ay ayen**, seul compte l’ivresse que procurent le pouvoir et le plaisir que génère la notoriété.

Comment autorisez vous, monsieur le président, que des salariés reste plus de 90 jours en grève pour demander l’application du droit?

Comment autorisez vous que le patronat intimide, menace et sanctionne jusqu’à punir le travailleur syndiqué au mépris de la démocratie?

**LIREL PA FÈ AYEN. SI PANI SOUTIRÈ, PANI VOLÈ**

Malgré les différentes demandes d’audiences que nous avons fait au Préfet, un NON catégorique est la seule réponse que nous avons eu de sa part prétextant que c’est un conflit de droit privé et qu’il ne se laissera pas instrumentalisé par quiconque mais dès qu’il s’agit d’envoyer les forces de répression à l’encontre des travailleurs aucune excuse n’est trouvé.

Et vous, monsieur le Procureur de la République, vous qui êtes censé poursuivre les auteurs d’infractions. Vous qui êtes censé représenté la justice du pays des droits de l’homme en toute impartialité.

Qu’en est-il des plaintes déposées par les travailleurs à l’encontre des patrons mafieux qui violent impunément les Lois de votre République ?

Comment autorisez-vous sans vergogne les pratiques ancestrales des Gwo Kapitalis et de ceux qui veulent s’y inscrire au mépris des travailleurs?

Nos revendications ne portent que sur des points relatifs au droit, au Code du Travail et l’application du protocole d’accord de fin de conflit signé le 08 octobre 2009.

Toutes nos revendications sont justes et légitimes, yo ja bannou rézon.

Nous déclarons :

* qu’il existe une loi pour les patrons délinquants comme BEAUCHET et une loi pour les travailleurs.

Pour cela nous exigeons :

* la résolution immédiate de ce conflit,
* la satisfaction pleine et entière de toutes nos revendications.

**DÉ PWA, DÉ MIZI**

Nous, travayè a Péyi la, face au machiavélisme patronal, que le seul salut réside dans la fermeté de notre engagement et la puissance de notre action solidaire pensée et déterminée, en toute dignité et conscience, an balan nou ké fè fos…

**APPELONS TOUS NOS CAMARADES A L’OFFENSIVE CONTRE BEAUCHET ET SES COLISTIERS.**

**…NOU PÉKÉ FÈ DÈYÈ**

**PASS NOU AN LÉJITIM DÉFANS !!!**

**KONBA LA KA KONTINYÉ,**

**É CHAK MOUN KÉ PWAN RESPONSABILITE A YO!!!**

**NOU KÉ GANNYÉ !!!**

**Lapwent, le 04 maws 2010**